

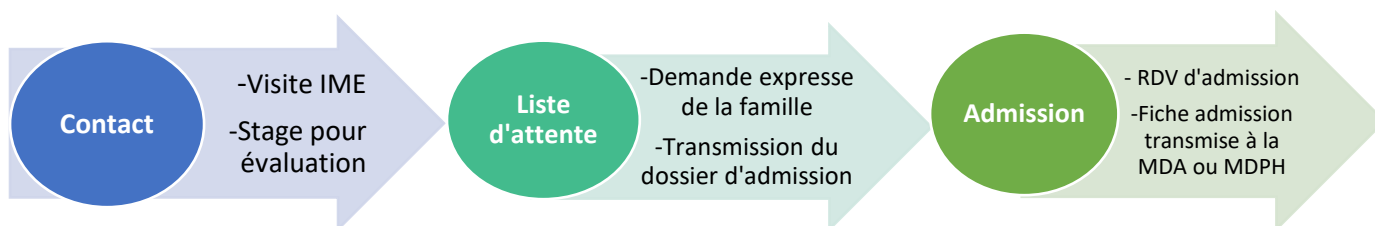


Institut Médico Éducatif

25 places – Agrément de 12 à 20 ans

L'I.M.E de Tréleau de Pontivy, l'un des services de l'E.P.S.M.S Ar Stêr, est situé en centre Bretagne. L'I.M.E accueille des jeunes filles et garçons en semi-internat, en internat ou en internat modulé, à temps plein ou à temps partiel. Ils construisent leurs projets de vie sociale et/ou professionnelle en fonction de leurs compétences, de leurs difficultés et de leurs besoins en bénéficiant d'un accompagnement éducatif, scolaire, technique, social et médical.

↳ La procédure d'admission



↳ Le parcours à l'IME

Le projet est co-construit avec le jeune et/ou son représentant légal dans les 6 mois après son admission. 4 axes sont compris dans le projet : Educatif, pédagogique, insertion, soin. Le jeune élabore son projet professionnel ou social avec l'accompagnement des professionnels de l'I.M.E et des partenaires. Le projet Individualisé d'Accompagnement (P.I.A) élaboré à l'arrivée du jeune est évalué chaque année. Plusieurs étapes sont à noter lors du parcours afin que le jeune puisse développer son autonomie :

- ↳ **De 12 à 16 ans** : Phase de découverte (Apprentissage de l'autonomie, découverte des ateliers...)
- ↳ **De 16 à 18 ans** : Projection d'orientation (Préparation à la majorité, stages découvertes, découverte du SAAS...)
- ↳ **De 18 à 20 ans** : Définition d'orientation (Projet professionnel, projet de vie sociale, stages en autonomie...)

↳ La fin de l'accompagnement

Lorsque les objectifs sont considérés atteints ou si le jeune ne se mobilise pas, la sortie de l'I.M.E est décidée en concertation avec le jeune et son représentant légal. Au cours du parcours, une autre orientation peut également apparaître comme plus adaptée pour le jeune. Afin d'éviter les ruptures de parcours, une sortie de l'I.M.E se fait avec le relais d'autres structures ou professionnels. La M.D.A ou la M.D.P.H est informée et valide la sortie.

Les modalités d'accompagnement

L'axe éducatif

8 Moniteurs Éducateurs et Éducatrices Spécialisés accompagnent les jeunes individuellement ou en groupes lors d'activités pour favoriser la socialisation et l'autonomie dans leur quotidien.

L'axe scolaire

2 enseignants spécialisés interviennent au sein d'Unités d'Enseignements :

- Au sein de l'IME
- Au sein d'un collège et de 2 lycées

L'axe technique

4 Educateurs Techniques menuiserie, conditionnement, maçonnerie, électricité, couture, entretien des locaux et espaces verts. Les jeunes bénéficient d'un apprentissage et d'une pré-formation pour acquérir des compétences et un rythme de travail. Des mises en situation de travail sont organisées par le biais de stages accompagnés ou autonomes pour confirmer le projet d'orientation.

Les fonctions supports

L'assistante sociale est l'interlocutrice privilégiée pour tout ce qui est en lien avec les droits et la protection des usagers. Elle accompagne les jeunes tout au long de leur parcours à l'IME.

La Chargée d'Insertion Professionnelle prospecte pour rechercher des lieux de stage qu'elle propose aux jeunes. Les bilans de stage vont permettre d'affiner le projet social et professionnel du jeune. Elle accompagne le jeune dans la recherche d'emploi.

La psychologue crée des liens vers les professionnels de l'IME et vers d'autres services de soins extérieurs. Elle propose des entretiens individuels ou en groupes auprès des jeunes.

La psychomotricienne intervient sur prescription médicale en individuel ou en petits groupes en fonction des troubles repérés.

L'infirmière est garante de l'organisation des soins à l'IME ainsi que la coordination avec les services de soins extérieurs. Elle favorise la promotion de la santé.

L'accompagnement spécifique

Le Service d'Aide à l'Autonomie Sociale (SAAS)

Ce service vise à répondre aux besoins des jeunes majeurs. Accessible dès 18 ans, ce service favorise l'expérimentation d'une vie d'adulte. Ainsi les majeurs doivent gérer le quotidien dans des logements semi-autonomes.